

Facturation electronique en Belgique

# Le guide complet Peppol B2B 2026

Tout ce que les independants, professions liberales et PME belges doivent savoir pour etre conformes avant la deadline legale.

## CHAPITRE 1

## Qu'est-ce que Peppol ?

Peppol (Pan-European Public Procurement On-Line) est un réseau européen standardisé qui permet l'échange de documents commerciaux — factures, bons de commande, avoirs — entre entreprises et administrations, de façon entièrement électronique et structurée.

**Important**, Peppol n'est pas un logiciel ni une plateforme unique. C'est un protocole de communication, comme le courrier recommandé électronique entre entreprises. Chaque participant se connecte via un Access Point agréé.

### Comment fonctionne le réseau Peppol ?

Le réseau fonctionne selon le modèle dit 4-corners, votre logiciel de facturation (coin 1) envoie la facture à votre Access Point (coin 2), qui la transmet à l'Access Point de votre client (coin 3), qui la délivre dans le système de votre client (coin 4). Aucune intervention manuelle n'est nécessaire.

### Pourquoi l'Union Européenne a-t-elle créé Peppol ?

Pour éliminer les frictions dans les échanges commerciaux transfrontaliers, réduire la fraude TVA (estimée à 137 milliards d'euros par an en Europe) et accélérer les paiements entre entreprises.

### Peppol en Belgique

La Belgique est l'un des pays les plus avancés sur Peppol. Le BOSA (service public fédéral) gère le registre des participants belges. La facturation B2G (vers les pouvoirs publics) est déjà obligatoire depuis 2020.

### Quelle est la différence avec une facture PDF par email ?

- ✗ **PDF par email**, document non structuré, traitement manuel, risque d'erreur, pas d'accuse de réception légal, non conforme après 2026.
- ✓ **Peppol**, format XML structuré (UBL 2.1 ou CII), traitement automatique par le logiciel du client, accuse de réception, traçabilité complète, conforme légalement.

## CHAPITRE 2

## La reforme belge 2026

La Belgique a adopte la directive europeenne sur la facturation electronique et va plus loin en rendant la facturation B2B electronique via Peppol obligatoire pour toutes les entreprises assujetties a la TVA.

**Attention**, contrairement a ce que l'on entend parfois, l'obligation ne concerne pas seulement les grandes entreprises. Tous les assujettis TVA belges echangeant des factures B2B seront concernes d'ici 2027.

### Le calendrier officiel

#### ● Depuis 2020, B2G deja obligatoire

Toutes les factures vers les pouvoirs publics federaux belges doivent deja transiter par Peppol. La plupart des administrations regionales suivent.

#### ● 1er janvier 2026, Grandes entreprises

Les entreprises de plus de 250 employes OU dont le chiffre d'affaires depasse 50 millions d'euros doivent emettre et recevoir des factures electroniques Peppol pour toutes leurs transactions B2B belges.

#### ● 1er janvier 2027, Toutes les PME

Extension a toutes les entreprises assujetties a la TVA en Belgique, quelle que soit leur taille. Independants, professions liberales et micro-entreprises inclus.

### Qui est concerne par la reforme ?

- ✓ **Toute entreprise belge assujettie a la TVA** qui emet des factures a d'autres entreprises belges assujetties.
- ✓ **Independants et professions liberales**, consultants, architectes, medecins (pour actes non exoneres), avocats, etc.
- ✓ **Artisans et entrepreneurs**, electriciens, plombiers, chauffagistes, entrepreneurs generaux.

**Exception,** les transactions B2C (vers des particuliers non assujettis à la TVA) ne sont pas concernées par l'obligation Peppol. Une facture normale par PDF reste valable pour vos clients particuliers.

## CHAPITRE 3

## Se conformer en 5 étapes

La bonne nouvelle, si vous utilisez un logiciel de facturation conforme Peppol, la majorite du travail est deja faite. Voici les etapes concretement.

1

### Verifier que votre logiciel est conforme Peppol

Votre logiciel doit pouvoir generer des factures au format XML UBL 2.1 (standard Peppol belge) et se connecter au reseau via un Access Point agree. Demandez explicitement a votre fournisseur s'il est Peppol Ready.

2

### S'enregistrer sur le reseau Peppol

Votre Access Point vous enregistre dans l'annuaire Peppol (SMP — Service Metadata Publisher) avec votre numero de TVA comme identifiant. Vos clients pourront ainsi vous retrouver et vous envoyer des factures electroniques.

3

### Configurer votre profil entreprise

Renseignez votre numero de TVA belge, votre IBAN et vos coordonnees exactement comme ils apparaissent a la BCE (Banque-Carrefour des Entreprises). Ces donnees seront incluses dans chaque facture Peppol.

4

### Envoyer une facture de test

Avant d'envoyer de vraies factures, testez le flux complet avec un client de confiance ou via l'environnement de test Peppol. Verifiez que la facture est bien recue et correctement interpretee dans le systeme du destinataire.

5

### Basculer vos clients B2B vers Peppol

Informez vos clients professionnels belges que vous envoyez desormais vos factures via Peppol. Demandez-leur leur numero de participant Peppol (generalement leur numero de TVA). Le processus est transparent une fois configure.

**A ne pas faire**, attendre la deadline pour s'y mettre. Les Access Points certifies peuvent etre satures a l'approche de janvier 2026. Anticipez d'au moins 3 mois pour avoir le temps de tester.



## **Pret pour Peppol ? Ledgerly s'en occupe pour vous.**

Ledgerly est un logiciel de facturation belge, conforme Peppol B2B 2026. Vous créez vos factures normalement, Ledgerly les envoie sur le réseau Peppol automatiquement.

- ✓ Enregistrement Peppol inclus dans tous les abonnements
- ✓ Format XML UBL 2.1 genere automatiquement
- ✓ Tableau de bord, devis, relances, rapport TVA, tout en un
- ✓ Donnees hebergees en Europe, conformes RGPD
- ✓ Essai gratuit 30 jours, aucune carte bancaire requise

**ledgerly.be**